



## Déclaration de sous locatio

-----  
Par jose28

Bonjour,  
je suis auto entrepreneur. J'envisage de prendre un cabinet en sous-location. 1 journée par semaine. Dois-je le déclarer aux impôts ? une taxe à payer type impôt locaux ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Votre texte ne permet pas de déterminer si vous allez louer ou louer ?  
Précisez si vous allez PAYER un loyer ou RECEVOIR un loyer.